



GRÈVE

le 15 mai 2008

Pour le service public et les garanties des agents

La CFDT appelle l'ensemble des agents du MEEDDAT à une grève de 24 heures le 15 mai. Alors que les agents voient leurs conditions de travail se dégrader du fait du manque de moyens et des réformes successives, la politique de réduction des services publics se double d'attaques contre la Fonction publique et les garanties statutaires de ses agents.

Par une série de réformes (projet de loi relatif à la mobilité et aux parcours professionnels) jamais concertées et refusées par l'ensemble des organisations syndicales, le gouvernement veut amplifier et faciliter les suppressions d'emplois. Une nouvelle ère apparaît : celle du fonctionnaire jetable !

Des milliers d'emplois supprimés, le service public en danger !

La Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) est engagée par le gouvernement avec l'objectif clairement affiché de réduire les effectifs pour réduire la dépense publique. Une RGPP sans débats conduite dans l'opacité la plus totale. Après avoir vidé les caisses de l'Etat, ce gouvernement accélérerait le pas en 2009 avec 35 000 suppressions d'emplois contre 23 000 suppressions en 2008. Dans notre ministère sur la période 2007/2009 c'est plus de 3 000 suppressions annoncées !

Le Grenelle de l'environnement laissait entrevoir des perspectives pour notre ministère mais, aucun projet ministériel, aucune stratégie pour le construire n'ont été présentés aux organisations syndicales et aux personnels. Pourtant des fusions de service sont décidées, des externalisations et privatisations annoncées, des idées émises, comme la mise en place d'agences et le recours renforcé à des personnels sans statut !

Un dialogue social inexistant !

L'absence de dialogue social est le même à tous les étages à la fonction publique comme dans notre ministère. Les enjeux de la construction de ce grand ministère vont se concrétiser durement pour les personnels :

- absence totale de méthode de travail dans la concertation,
- aucun cadrage national de garanties collectives négocié pour assurer aux agents leur emploi, leur revenu, leurs conditions de travail, leurs conditions de vie sociale et familiale.

Des garanties statutaires mises en cause !

La méthode retenue pour conduire la réforme de l'Etat, restructurer les services s'inscrit dans les projets de textes (loi précitée) et les décrets statutaires publiés. Ils indiquent clairement que le gouvernement veut agir « à la hussarde » non seulement pour réduire le nombre de fonctionnaires, mais aussi pour réduire leurs droits et garanties statutaires. Le laisserons-nous faire ?

Le projet de loi sur la mobilité donne au gouvernement la possibilité de licencier un fonctionnaire qui, victime d'une restructuration de son service, aurait refusé trois propositions d'emplois. Cette atteinte au statut des fonctionnaires a clairement pour but de faciliter les suppressions d'emplois.

De plus, le projet de loi introduit l'emploi intérimaire dans la fonction publique et étend les possibilités du travail à temps incomplet des fonctionnaires. Précariser l'emploi dans la fonction publique est l'autre objectif de la réforme pour permettre d'avoir des agents à la botte avec des salaires réduits.

Supprimer l'emploi est devenu le principal objectif des réformes !

Le 6 mars 2008, près de 10 000 agents du MEEDDAT ont manifesté à Paris pour exprimer leurs inquiétudes.

Soyons encore plus nombreux le 15 mai 2008 !